

Contrat de Partenariat

Entre les soussignés :

D'une part, Testeur de CBD, représenté par [Votre Nom] en qualité de [Votre Titre], domicilié au [Votre Adresse], ci-après dénommé "Testeur de CBD".

Et d'autre part, [Nom de l'Entreprise], représenté par [Nom du Représentant de l'Entreprise] en qualité de [Titre du Représentant de l'Entreprise], domicilié au [Adresse de l'Entreprise], ci-après dénommé "l'Entreprise".

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

Article 1 : Objet du Contrat

Le présent contrat définit les conditions générales du partenariat entre Testeur de CBD et l'Entreprise, dans le cadre de la mise en valeur de l'Entreprise sur le site web de Testeur de CBD ainsi que sur ses plateformes de médias sociaux.

Article 2 : Avantages du Partenariat

En contrepartie du paiement mensuel/annuel spécifié dans le contrat, l'Entreprise bénéficie des avantages suivants :

- Affichage d'un coupon sur la page partenaire de Testeur de CBD, cette page étant l'une des plus consultées après la page d'accueil.
- Intégration de liens de retour qualitatifs SEO vers le site web de l'Entreprise dans les critiques et articles publiés sur le site de Testeur de CBD.
- Partage des critiques de produits de l'Entreprise sur les réseaux sociaux de Testeur de CBD
- Organisation conjointe de concours originaux et engageants visant à promouvoir les produits de l'Entreprise.
- Les partenaires bénéficient d'une réduction de 10 % sur les prix publics des services proposés par Testeur de CBD. Les partenaires coup de cœur bénéficient d'une réduction de 15 % sur les prix publics des services Testeur de CBD : Location de bannières publicitaires, référencement annuel, enregistrement de podcast, article invité voix des marques, services de rédaction, Cheffe pâtissière, photographies professionnelles de produits. (note : les entreprises en "recommandations" ne bénéficient d'aucune remise sur les services nommés ci-dessus)

Article 3 : Rémunération et Utilisation des Revenus

Le prix du contrat/abonnement partenaire versé par l'Entreprise à Testeur de CBD est destiné à rémunérer les visites et l'exposition générées par le partenariat. Le prix de l'abonnement sert aussi de récompense à Testeur de CBD pour le nombre de codes promotionnel potentiellement utilisés par les visiteurs du site Testeur de CBD sur le site de l'entreprise.

Article 4 : Obligations de Testeur de CBD

Testeur de CBD s'engage à fournir les services mentionnés à l'Article 2 dans les délais convenus et avec le niveau de qualité attendu. Testeur de CBD garantit également une visibilité adéquate des produits de l'Entreprise sur ses plateformes en ligne.

Article 5 : Obligations de l'Entreprise

L'Entreprise s'engage à effectuer les paiements mensuels (59 €) ou annuels (589€) stipulés dans le contrat, ainsi qu'à fournir à Testeur de CBD tous les éléments nécessaires à la promotion efficace de ses produits. L'Entreprise garantit également la qualité et la conformité de ses produits.

Article 6 : Durée du Contrat

Le présent contrat est d'une durée minimum de 12 mois, à compter de la date de signature. En cas de paiement mensuel, la résiliation prend effet à la fin de la date anniversaire du contrat. Testeur de CBD ne rembourse pas la différence pour les mois non utilisés en cas de résiliation anticipée. En cas de force majeure, il est possible de demander une résiliation anticipée. Voir Article 8.

Article 7 : Manquement au Paiement

En cas de manquement au paiement de l'abonnement par l'Entreprise, le dit manquement ne constitue pas une annulation automatique du contrat de partenariat. Le paiement dû sera reporté au mois suivant, cumulé avec le montant du mois en cours. Ce report pourra être effectué jusqu'à six fois consécutives (six mois).

En l'absence d'accord à l'amiable ou de nouvelles de la part de l'Entreprise, Testeur de CBD se réserve le droit de mettre fin au partenariat ainsi qu'aux bénéfices qui en découlent.

Article 8 : Résiliation

Il est toutefois possible de rompre le contrat de partenariat sans devoir régler les mois restants, sous réserve d'un accord verbal amiable préalable entre l'Entreprise et Testeur de CBD. La conclusion de cet accord pourra rester verbale ou faire l'objet d'un avenant à ce contrat si l'un ou les deux parties l'exige.

Article 9 : Affiliation

Les entreprises proposant l'affiliation sont les bienvenues dans le cadre du partenariat avec Testeur de CBD. Cependant, il est important de souligner que les gains potentiellement générés grâce à ce système ne peuvent être considérés comme un moyen de paiement pour ce contrat. Les gains d'affiliation sont perçus comme un bonus supplémentaire dont Testeur de CBD prendra compte dans sa relation commerciale avec le partenaire.

Il est primordial de rappeler que les liens d'affiliation sont disposés avec parcimonie et intelligence de la part de Testeur de CBD afin de générer des ventes tout en préservant la qualité de contenu et de référencement du site web. Par conséquent, ils s'inscrivent dans un contexte de gains exceptionnels et sont souvent utilisés pour du contenu exclusif, tel que des bons plans, des recettes de cuisine, etc.

Article 10 : Accord de principe

Par le présent contrat de partenariat, l'entreprise et Testeur de CBD reconnaissent leur accord pour déployer tous les efforts nécessaires afin de créer une synergie commerciale, tout en produisant du contenu de qualité, dans l'unique but commun d'éduquer, divertir ou satisfaire le consommateur final.

Date et signature

Signature [Entreprise]

Signature [Testeur de CBD]